

C'EST PAYANT D'ÊTRE AMIS

OBTENEZ
100\$

RECOMMANDATION > LOCATION > RÉCOMPENSE*

Invitez un ami.

Votre ami loue
une unité.

Vous et votre ami
recevez 50 \$ chacun.

Remplissez les champs ci-dessous, transmettez-les à votre ami(e) et vous serez tous les deux admissibles à recevoir un crédit de 50\$ sur votre premier mois complet non escompté de loyer à prix régulier lorsque votre ami(e) présentera cette carte à la succursale Entrepôt Public dans laquelle vous deux louez une unité.

NOM DU CLIENT

NUMÉRO D'UNITÉ LIEU

COURRIEL N° DE TÉLÉPHONE

NOM DU CLIENT RECOMMANDÉ

Réservé à l'usage du bureau

N° DE SUCCURSALE

COMMENT ÇA FONCTIONNE? ✓

Pour profiter du programme de recommandation d'Entrepôt Public Canada, vous devez présentement louer une unité d'entreposage, en règle, dans l'une de nos succursales canadiennes participantes. Lorsque vous êtes prêt à présenter quelqu'un à Entrepôt Public, il suffit de remplir une carte « C'est payant d'être amis » et de la remettre à la personne qui louera l'unité pour qu'elle la présente le jour où elle commence sa location. Assurez-vous que la carte est entièrement remplie, y compris vos renseignements et ceux du nouveau client afin que chacun d'entre vous puisse profiter du crédit!

La personne qui loue une unité doit présenter la carte « C'est payant d'être amis » au moment de la location. Veuillez noter que cette offre n'est valide que dans le même entrepôt libre-service que celui où vous louez une unité. Une fois que le client recommandé a effectué la location, un crédit de 50 \$ sera appliqué à son compte, et un crédit de 50 \$ sera appliqué au vôtre. Le crédit s'appliquera au premier mois de loyer à prix régulier, non escompté.

Pour recevoir le crédit, le locataire doit être un locataire existant le mois auquel le crédit s'applique. Le crédit n'a pas de valeur marchande et ne sera pas crédité en cas de déménagement anticipé. Le crédit s'appliquera au premier mois complet de loyer non escompté à prix régulier.

* Consultez les conditions ci-dessous. Des restrictions additionnelles peuvent s'appliquer.